



Envoyé en préfecture le 18/12/2019
Reçu en préfecture le 18/12/2019
Affiché le 18/12/2019 SLO
ID : 050-200067205-20191218-DEL2019_157-DE

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Date d'envoi de la convocation : 6 Décembre 2019

Nombre de membres : 221
Nombre de présents : 163
Nombre de votants : 177
(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Camille ROUSVOAL

L'an deux mille dix-neuf, le **Judi 12 Décembre**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît (à partir de 18h15), ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BOUILLON Jean-Michel, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie (jusqu'à son départ à 21h), DELAPLACE Henry, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIGARD Antoine (à partir de 18h15), DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude (jusqu'à son départ à 21h), FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé (jusqu'à son départ à 18h25), FONTAINE Hervé, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, MEDARD Monique suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Bernard, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent (à partir de 18h35), HEBERT Dominique, GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, LAFOSSE Michel, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LAUNOY Claudie (à partir de 18h15 - jusqu'à son départ à 21 h), LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe (jusqu'à son départ à 20h50), LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude (jusqu'à son départ à 20h50), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry (jusqu'à son départ à 21h31), HERVY Isabelle suppléante de LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine (jusqu'à son départ à 20h50), LEPETIT Jacques, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (à partir de 18h52), LEQUERTIER Joël (jusqu'à son départ à 21h), LEQUERTIER Colette (jusqu'à son départ à 22h), LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel (à partir de 18h15), LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERIE Jacques,

Délibération n° DEL2019_157

MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne (jusqu'à son départ à 20h00), MAUGER Michel (jusqu'à son départ à 21h), MAUQUEST Jean-Pierre (à partir de 18h35), MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc (jusqu'à son départ à 19h51), PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice (à partir de 19h30), ROUSSEL Pascal (jusqu'à son départ à 19h50), ROUSVOAL Camille, ROUXEL André (à partir de 18h53), SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles (à partir de 19h24), SEBIRE Nelly (à partir de 18h53), SOURISSE Claudine (à partir de 18h52), TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VIGER Jacques (à partir de 18h42 et jusqu'à son départ à 22h), VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à son départ à 19h23), VIVIER Nicolas (à partir de 18h50).

Ont donné procurations :

BASTIAN Frédéric à LOUISET Michel, BOURDON Cyril à MARGUERITTE David, CAUVIN Bernard à HEBERT Dominique, GOSSELIN Albert à CHEVEREAU Gérard, GOUREMAN Paul à MAGHE Jean-Michel, HAMON-BARBE Françoise à PEYPE Gaëlle, JOURDAIN Patrick à BELHOMME Jérôme, LECOUEVEY Jean-Paul à LEBEL Didier, MONHUREL Pascal à MAIGNAN Martial, REVERT Sandrine à ANTOINE Johanna, ROUSSEAU Roger à HAMELIN Jean, BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie (à l'arrivée de Jean-Marie LINCHENEAU), TISON Franck à FAGNEN Sébastien (à l'arrivée de Sébastien FAGNEN), MARIVAUX Isabelle à GRUNEWALD Martine (à l'arrivée de Martine GRUNEWALD), BURNOUF Hervé à SOURISSE Claudine (à l'arrivée de Claudine SOURISSE à 18h52), SEBIRE Nelly à GESNOUIN Marie-Claude (jusqu'à son arrivée à 18h53), RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie (jusqu'à son arrivée à 19h30), FEUILLY Hervé à Danielle TIFFREAU (à partir de son départ à 18h25), VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de son départ à 19h23), ROUSSEL Pascal à ROUSVOAL Camille (à partir de son départ à 19h50), PELLERIN Jean-Luc à FEUARDENT Marc (à partir de son départ à 19h51), MARTIN Yvonne à PILLET Patrice (à partir de son départ à 20h00), LEONARD Christine à BELLLOT-DELACOUR Nicole (à partir de 20h50), LEGOUPIL Jean-Claude à FONTAINE Hervé (à partir de 20h50), LAUNOY Claudie à THEVENY Marianne (à partir de 21h), LEQUERTIER Joël à MIGNOT Henri (à partir de 21h), D'AIGREMONT Jean-Marie à LECOQ Jacques (à partir de son départ à 21h), LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam (à partir de 21h31).

Excusés :

BESNARD Jean-Claude, BROQUET Patrick, BALDACCI Nathalie, BAUDRY Jean-Marc, BRECY Rolande, DELESTRE Richard, DIESNY Joël, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, GUERARD Jacqueline, HOULLEGATTE Jean-Michel, HUET Catherine, HUET Fabrice, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAGARDE Jean, LALOË Evelyne, LAMOTTE Jean-François, LATROUITE Serge, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEPETIT Jean, LEMONNIER Hubert, LEJAMTEL Ralph, LEFRANC Bertrand, LEFEVRE Hubert, LECHEVALIER Michel, MATELOT Jean-Louis, MELLET Christophe, NICOLAÏ Michel, POIDEVIN Hugo, VARENNE Valérie.

Délibération n° DEL2019_157
OBJET : Immobilier d'entreprise - Tarifs

Exposé

La communauté d'agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, a repris la gestion de l'immobilier d'entreprise émanant des ex communautés de communes et communes sur l'ensemble de son territoire, à savoir :

- l'immeuble d'entreprise des Hauts de Quincampoix
- le centre d'activité Louis lumière
- le centre d'activité de l'Amont-Quentin
- le centre d'activité Les Vindits
- 1 atelier à Martinvast
- 10 bâtiments ateliers à La Hague
- 1 ensemble immobilier à Emondeville

La gestion et la facturation des conventions d'occupation des entreprises hébergées est assurée par le service comptable du pôle Stratégie et Développement Territorial, en lien avec la direction de l'économie.

Pour ce faire, il convient d'acter les différents tarifs pratiqués ce jour sur la base des conventions d'occupation existantes et également les modalités de révision de celles-ci (voir les tarifs ci-annexés).

Dans le cadre d'une future réflexion sur l'harmonisation des pratiques, ceux-ci pourront faire l'objet d'une adaptation via une nouvelle délibération.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Inter-Commission Promotion et Attractivité et Développement des territoires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 183 - Contre : 0 - Abstentions : 4- Monsieur Thierry LEMONNIER ne prend pas part au vote) pour :

- **Adopter** les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN

HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX

➤ TARIFS HT

(application en 2019)



REDEVANCE HOTELLERIE

1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,55 €/m ² sup. > 11,31 m ²)	Charges €/m ² /an
99,00 €	123,00 €	57,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1er janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Accès vidéoprojecteur portable	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
☞ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	55,00 €/mois	55,00 €/mois	
☞ ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			473,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,34 €/m ² /mois	1,34 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		61,00 € les six 1ers mois puis 82,00 € les mois suivants	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

**HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES
DES HAUTS DE QUINCAMPOIX
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace €/m²/an	1 forfait services ① (1,55 €/m² sup. > 11,31 m²)	Charges €/m²/an
Année 1	49,50 €	92,00 €	57,00 €
Année 2	59,40 €	92,00 €	57,00 €
Année 3	69,30 €	92,00 €	57,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1er janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

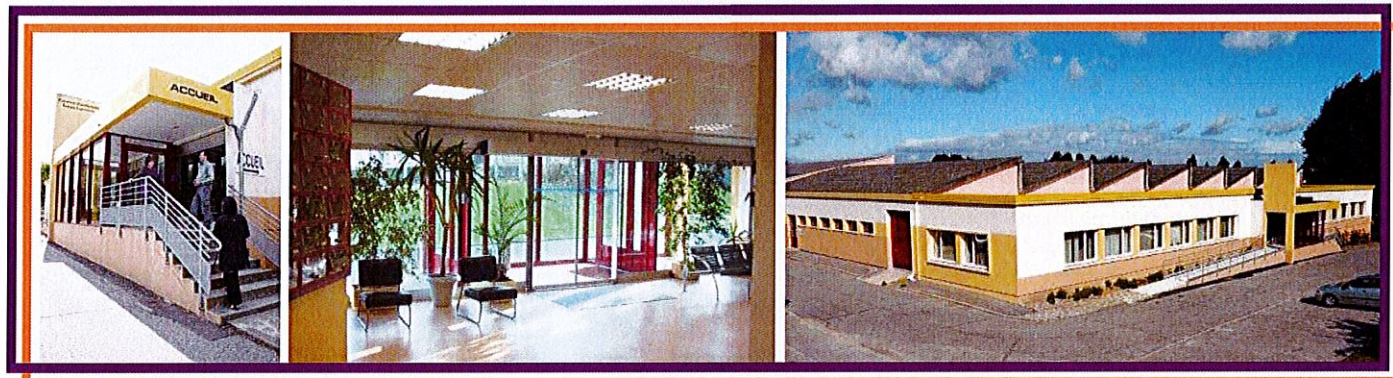
Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
☞ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	55,00 €/mois	55,00 €/mois	
☞ ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			473,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,34 €/m ² /mois	1,34 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		61,00 € les six 1ers mois puis 82,00 € les mois suivants	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

**CENTRE D'ACTIVITE
LOUIS LUMIERE
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,55 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Bureaux	84,00 €	123,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	73,00 €	123,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	30,00 €	2,06 €/m ² /an ⑤	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	35,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	50,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④

- ① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.
- ② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs
- ③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel
- ④ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs ; chauffage et électricité facturés au réel. IF et TEOM facturés au réel.
- ⑤ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière
- ⑥ Accès occasionnel aux salles de réunions

Révision des prix :

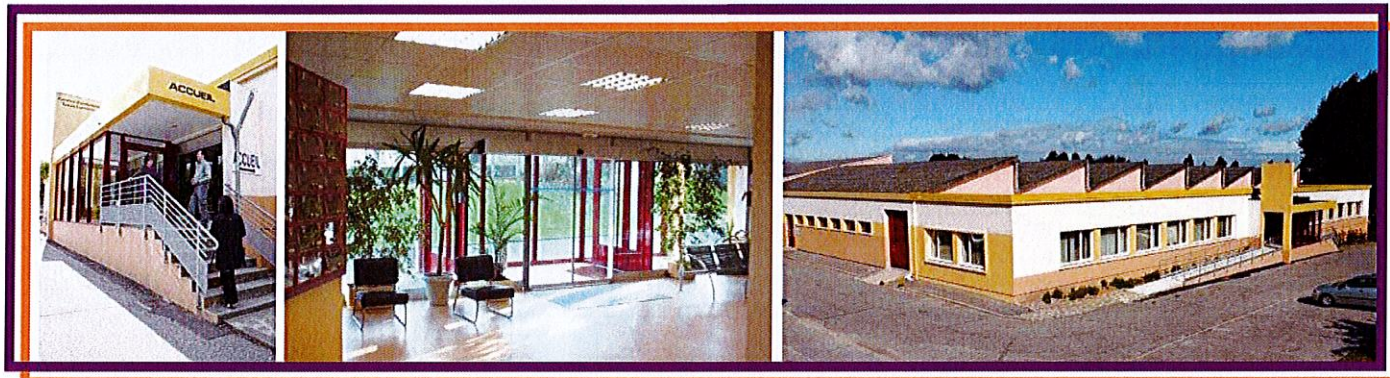
Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1er janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1er janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	
DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			473,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur envoi
SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,34 €/m ² /mois	1,34 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		61,00 € les six 1ers mois puis 82,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

**CENTRE D'ACTIVITE
LOUIS LUMIERE
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**



REDEVANCE PEPINIÈRE

	1 espace €/m²/an	1 forfait services ① (1,55 €/m² sup. > 18 m²)	Charges €/m²/an
Année 1			
Bureaux	42,00 €	92,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	36,50 €	92,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	15,00 €	2,06 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 2			
Bureaux	50,40 €	92,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	43,80 €	92,00 €	31,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	18,00 €	2,06 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 3			
Bureaux	58,80 €	92,00 €	31,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	51,10 €	92,00 €	31,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	21,00 €	2,06 €/m ² /an ④	13,00 € ③

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1er janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

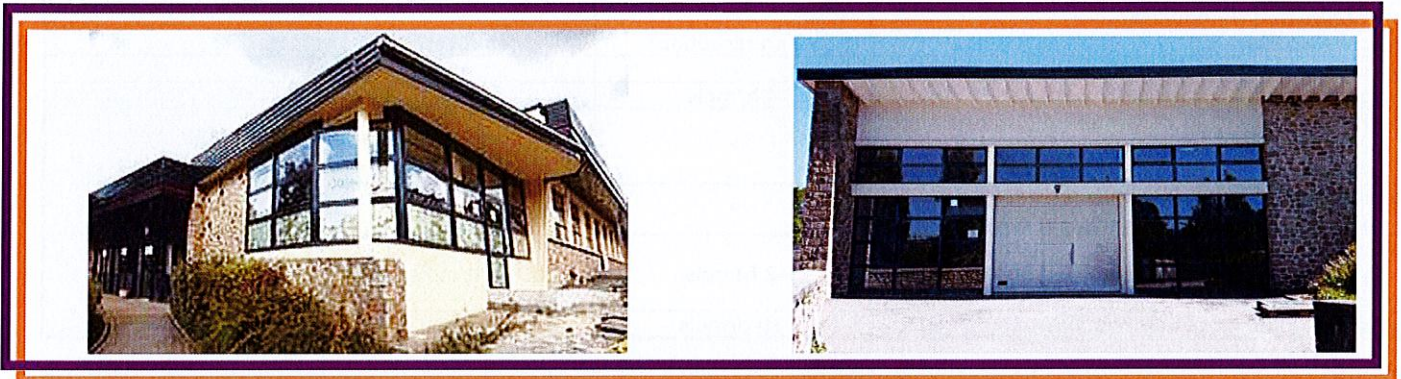
Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
--	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			473,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,34 €/m ² /mois	1,34 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		61,00 € les six 1ers mois puis 82,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

**CENTRE D'ACTIVITE
DE L'AMONT QUENTIN**
➤ **TARIFS HT**
(application en 2019)



REDEVANCE HOTELLERIE
(nouveaux occupants 2019)

	1 espace (€/m²/an)	Charges (€/m²/an)
Bureaux	120,00 €	18,00 €
Atelier	65,00 €	18,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours	Montant m ² /an HT	Nouveau loyer HT
AU FIL DE L'EAU	CC	01/01	1614	114.50 (bureau)	1733	121.00	685.16 € (3 %)
	CC	01/01	1614	62.00 (atelier)	1733	65.00	3 789.01 € (3 %)
	FSD3	01/01	121.5	18.00	129.10	18.00	290.97 € (3 %)
PROMOTION SANTE NORMANDIE	CC	01/02	1608	119.63	1733	128.93	1 490.43 €
CUST'HOME AGENCEMENT	CC	01/01		65.00			682.66 €
	FSD3	01/01		18.00			189.05 €
FABRIQUE DE SIGNES	CC	01/01	1664	62.00	1733	63.00	561.49 € (3 %)
	FSD3	01/01	121.7	18.00	129.10	18.00	160.43 € (3 %)
SPIE BATIGNOLLES	CC	01/01	1643	114.50 (bureau)	1733	117.00	520.36 € (3 %)
	CC	01/01	1643	62.00 (atelier)	1733	63.00	1 282.52 € (3 %)
	FSD3	01/01	122.7	18.00	129.1	18.00	446.49 € (3 %)
SYNERGIE	CC	01/03	1627	121.04	1733	128.93	3 612.62 €
UFCV	CC	01/12	1614	114.64	1746	124.02	2 029.59 €

**CENTRE D'ACTIVITE
DES VINDITS
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**



**REDEVANCE HOTELLERIE
(nouveaux occupants 2019)**

	1 espace (€/m²/an)	Charges (€/m²/an)
Bureaux	131,00 €	9,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

 SLO

ID : 050-200067205-20191218-DEL2019_157-DE

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice l'année en cours	m ² /an HT	loyer HT
ACTIEX	ILAT	01/01	112.74	131.00		131.00	633.17 €/mois
AMPLEXOR	ICC	20/04	1627	121.02	1733	128.90	9 538.60 € /Trimestre
AMTP	ICC	01/03	1627	121.86	1733	129.80	2 823.15 € /Trimestre
ANALYSE ET ACTION	ICC	01/03	1627	121.04	1733	128.93	1 869.49 € /Trimestre
CAC 1	ICC	01/02	1497	111.81	1671	124.91	7 984.72 € /Trimestre
CAC 2	ICC	23/03	1627	121.86	1733	129.80	941.05 € /Trimestre
DEKRA	ICC	16/06	1625	122.04	1703	127.90	3 709.10 € /Trimestre
NFM SYSTEMS	ICC	04/05	1625	120.89	1703	126.69	1 837.01 € /Trimestre
PROSERVIA 1	ILC	25/08	108.40	128.15	114.64	135.53	12 604.29 € /Trimestre
PROSERVIA 2	ILC	01/03	113.45	131.00		131.00	5 813.78 € /Trimestre
REGIE NETWORKS	ICC	01/07	1612	120.74	1733	129.80	3 180.10 € /Trimestre
SCC	ILC	18/07	108.40	120.78	114.64	127.73	1 564.69 € /Trimestre
VIRGIN	ILAT	16/10	107.69	121.59	111.45	125.84	717.29 € /Trimestre

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE MARTINVAST
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**

REDEVANCES

Entreprise	Loyer de base/mois	Indice de révision	Signature du bail	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours	Nouveau loyer/mois HT
HEXATEL	900.00	ILAT	01/07/2018	111.45	113.88	919.62 €

* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 111,45 (1^{er} trimestre 2018)

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE BEAUMONT
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**

REDEVANCES

Entreprises	Indice de révision	Mois de révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours	Nouveau loyer HT
ISOTECH	ICC	Janvier	1664	1699	1 026.87 €
OFFICE DE TOURISME	ILAT	Décembre	110.36	112.74	1 035.51 €
CLEMESSY	ICC	Février	1664	1699	7 727.30 €
ORANO	ILC	Décembre	110	112.59	10 333.63 €
EURELEC	ILAT	Décembre	109.41	111.45	2 775.21 €
EURELEC	ILAT	Janvier	104.41	111.45	2 700.02 €
INEO ANC	ICC	Janvier	1667	1703	17 826.88 €
GET ELECTRONIQUE	ILAT	Décembre	110.36	112.74	2 657.83 €

Crédit-bail mensuel

AMTECH		3 200.00 €
--------	--	------------

Crédit-bail annuel

ESAT		37 500.00 €
------	--	-------------

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE EMONDEVILLE
➤ TARIFS HT
(application en 2019)**

REDEVANCES

Surface	Loyer de base/mois	Indice de révision	Signature du bail	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours	Nouveau loyer/mois HT
LA DYNAMIK CASSINE	100.00	IRL	22/02/2019			83.34 €
LOIT Serge	210.00	IRL	16/08/2010	127.77	127.72	191.97 €
LEPELLETIER Antoine	650.73	ILC	01/07/2012 Révisable tous les 3 ans	108.50 (1 ^{er} Trim 2014)	109.46	547.08 €
HAPISOL	445.94	ICC	01/05/2019			371.62 €
HAPISOL	51.64	ICC	01/05/2019			43.03 €
MOULARD Elsa	30.58	ICC	01/05/2019			25.48 €
LEGOUPIL Lucie	490.00	IRL	25/03/2015	126.82	129.03	420.52 €
VARANGUE Marc	480.00	IRL	01/03/2014	126.82	129.03	413.47 €